Du côté du terroir

VOYENNE - MARCY-SOUS-MARLE - ERLON

- **Durée :** 1 h 30
- **Longueur :** 5,6 km
- **Altitude mini :** 70 m
- **Altitude maxi :** 81 m
- **Difficultés :** Circuit agréable et très facile.
- **Balisage :** Jaune et marron

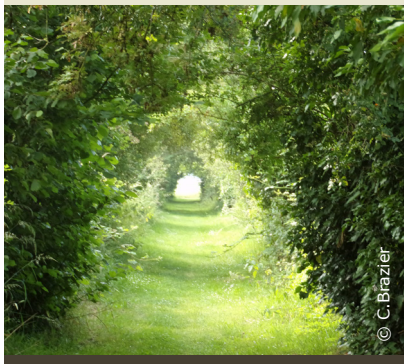
© C.Brazier

En chemin entre Serre et Vilpion

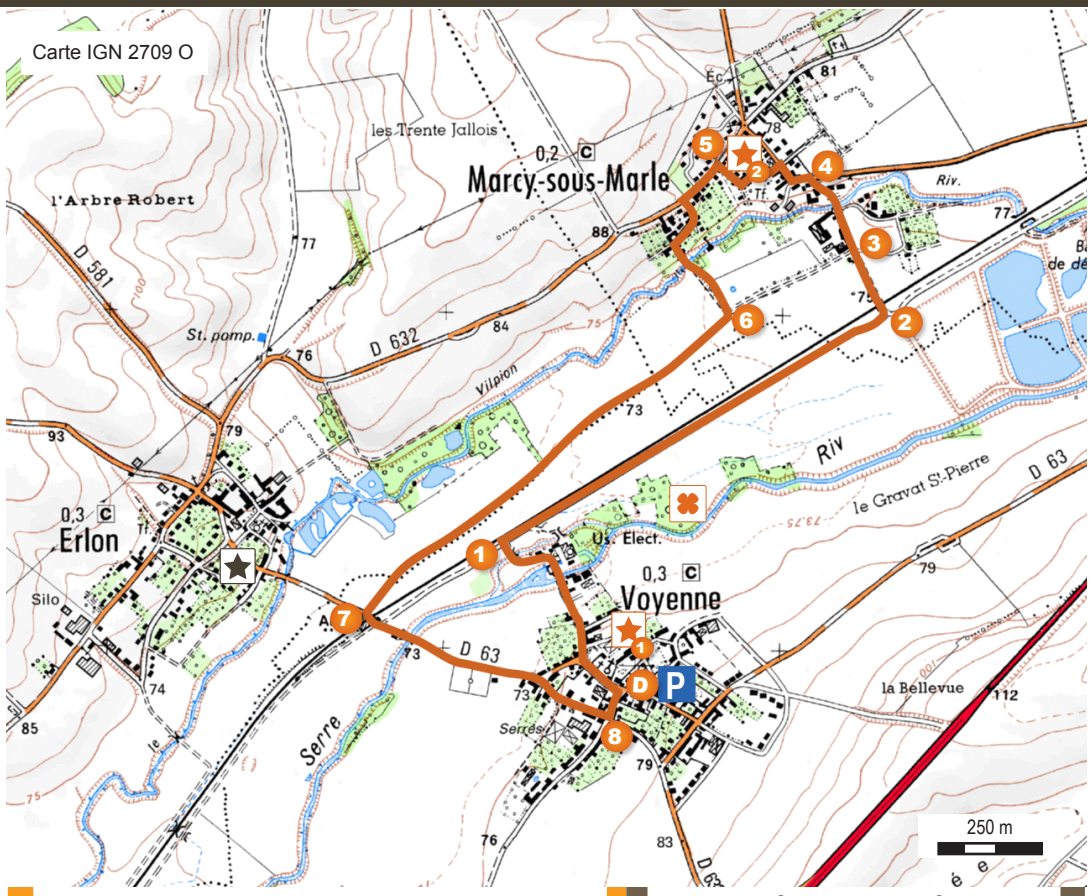

SUR LE PARCOURS

- 1 Bel ensemble architectural à Voyenne : maisons de briques et grès, ancien presbytère, cadrans solaires de 1728 et 1780, atelier de menuiserie 1723-1744, fermes du 18e s. dont certaines avec pigeonnier, église Saint-Rémi du 12e s. remaniée aux 16e et 19e s.
- Rives verdoyantes de la Serre et du Vilpion
- 2 Colombier à tour carrée et église Saint-Médard à Marcy-sous-Marle

À PROXIMITÉ

- Ancien moulin à eau, château (17e s.) et église de la Visitation-de-la-Sainte-Vierge à Erlon
- Musée des temps barbares à Marle
- Églises fortifiées de Thiérache
- Ville d'Art et d'Histoire de Laon

À proximité de Marle, ce court itinéraire relie deux producteurs de saveurs paysannes, à Marcy et à Voyenne. Au discret village de Marcy, possédant de beaux exemples d'architecture paysanne avec l'église Saint-Médard et un pigeonnier carré, s'oppose Voyenne plus aristocratique, parée de l'église Saint-Rémi d'origine 12e siècle, de cadrans solaires et de pigeonniers du 18e siècle.

Accès au départ : De Laon ou Vervins, quitter la N 2 au niveau de la portion à 4 voies (sortie direction Voyenne). Le point de départ se trouve devant le café-épicerie (stationnement gratuit).

D Passer devant l'église. Au calvaire, prendre à droite puis continuer tout droit pour sortir du village et franchir le pont de la Serre.

1 À la voie ferrée prendre à droite.

2 Virer à gauche pour franchir la voie ferrée et emprunter le chemin empierré.

3 Continuer tout droit sur la route goudronnée pour entrer dans Marcy-sous-Marle. Passer le pont sur le Vilpion.

4 Au carrefour, prendre à gauche. Tourner à gauche avant la mairie et continuer dans la rue de l'église.

5 Prendre la rue de la Couture à gauche puis tourner encore à gauche rue du Moulin pour quitter le village en franchissant un petit pont.

6 Prendre à droite et continuer tout droit jusqu'à la gare de Voyenne.

7 Virer à gauche pour traverser la voie ferrée et le pont sur la Serre pour regagner le village. Au carrefour à l'entrée de Voyenne, prendre en face dans la rue des Royarts.

8 Prendre à gauche pour rejoindre le point de départ.

LA VALLÉE DE LA SERRE

La Serre, raconte le vieux guide bleu départemental publié en 1899, n'a pas moins de 104 km : venue du département des Ardennes, elle passe dans quatre chefs-lieux de cantons de l'Aisne : Rozoy, Montcornet, Marle, Crécy ; elle rencontre l'Oise, rive gauche, dans les vastes prairies de La Fère. D'une apparente nonchalance, si propice à une promenade bucolique comme ici au Domaine de Bosmont (photo), elle peut rapidement se muer en un puissant cours d'eau à la saison des pluies, occasionnant des inondations importantes dans la vallée.

© CRTC Hauts-de-France - Sam Bégué

INFOS TOURISTIQUES :
Office de Tourisme du Pays de Laon
Tél. : 03 23 20 28 62

CRÉATION ET ENTRETIEN DU PARCOURS :
Communauté de Communes du Pays de la Serre

UN PROBLÈME SUR LE PARCOURS ?
Signalez-le nous !

Cette fiche est extraite du site www.randonner.fr le portail de la randonnée dans l'Aisne.

Rejoignez notre communauté de randonneurs sur www.facebook.com/jaime.aisne

conception : www.grandnord.fr / www.jbstudio.fr

J' L'AISNE

L'AISNE CONSEIL DÉPARTEMENTAL